



A Créteil, le 2 septembre 2025

A L'attention de M. Capitanio,
Président du Conseil Départemental
du Val-de-Marne

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1er au 30 septembre 2025, de 0 à 24h couvrant l'ensemble des personnels du Conseil Départemental du Val-de-Marne avec appel à une journée de mobilisation le 10 septembre 2025

Monsieur Le Président,

L'été 2025 n'aura pas calmé les inquiétudes et les colères qui s'expriment dans les services de notre collectivité. La note de cadrage budgétaire transmise par la direction générale en juillet renforce les incertitudes sur le devenir du service public départemental dans un contexte politique et économique national d'austérité aggravé.

Si nous ne méconnaissions pas les diverses causes dû à une situation budgétaire critique, vous ne pouvez-vous dédouaner d'une responsabilité par la politique que vous menez au local et celle que vous soutenez au niveau national.

40 millions en moins sur les dépenses de fonctionnement cela laisse à présager de nouveaux regroupements et fermetures d'établissements après les crèches, les PMI, la cantine de Solidarité, le maintien de nombreux postes gelés et la non-volonté de titulariser les agent.es même quand ils relèvent de l'obligation d'emploi parce qu'ils sont porteurs de handicap.

40 millions en moins c'est autant de la poursuite de non-réponse apportées aux val-de-marnaises et val-de-marnais que vous continuez de duper par un discours qui consiste à pointer uniquement la dette de la collectivité sans jamais remettre en cause le système économique global dans lequel nous vivons et les choix politiques gouvernementaux.

Notre collectivité n'a jamais autant souffert d'une image détériorée depuis que vous avez fait le choix de mener des politiques d'austérités sur le dos des plus vulnérables et des agent.es par la suppression de plusieurs dispositifs. Devons-nous vous rappelez que

vous avez préférés supprimés une prestation de 3,51€ aux agent.es plutôt qu'étudier une possibilité de mise en conformité juridique ?

La direction générale des services attend d'ici le 15 septembre 2025 des propositions de la part des directions pour étudier les pistes d'économies, tout indiquant qu'il est nécessaire de conserver les dépenses obligatoires. Vous demandez donc à l'intelligence collective de saborder par elle-même le bateau sur lequel elle a décidé de naviguer pour l'intérêt général.

Pour nos organisations syndicales, il est inacceptable que les choix d'un gouvernement illégitime aient pour conséquence la mise à mort de notre collectivité, de sa capacité de répondre aux besoins de la population tout en offrant de bonnes conditions de travail et salariales aux agent.es qui y exercent.

La CGT s'oppose catégoriquement à la destruction de la Fonction publique et des services publics et rejette le projet de budget 2026 présenté par ce gouvernement par le Premier Ministre François Bayrou. Le résultat du vote de confiance, le 8 septembre 2025 par le parlement, n'y changera rien. La politique menée par le président Macron, depuis son premier mandat, va à l'encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs. Elle ne sert que la classe des dominants du capital. Elle est source de division et de haine offrant ainsi le devant de la scène aux idées d'extrême droite et leurs porteurs. Elle contribue à rendre audible l'idée que la pauvreté n'est dû qu'à des minorités. Pour autant, il s'agit bien du système capitaliste dans lequel nous vivons qui exacerbe les peurs et les haines. Celui-ci, bien qu'à bout de souffle, ne veut surtout pas voire plus de justice sociale et fiscal s'appliquer, autrement dit de partager les richesses avec celles et ceux qui la crée.

Le 15 juillet dernier, le premier ministre en a appelé à la responsabilité des parlementaires en détaillant les grandes orientations de son budget. Celui-ci est d'une sévérité envers les salarié.es et les agent.es publics, les personnes précaires, les personnes malades et les retraités, avec un objectif d'économies de 44 milliards d'euros. Parmi ces mesures :

- Une réduction de 5,3 milliards d'euros des dotations aux collectivités territoriales
- Une diminution de 5 milliards d'euros alloués au secteur de la santé
- Une baisse de 4,8 milliards d'euros pour l'État, affectant en particulier l'Éducation Nationale, l'enseignement supérieur et la recherche

Ces choix conduisent à une dégradation grave et inacceptable des conditions de vie et de travail, particulièrement dans la Fonction publique, avec :

- La confirmation du gel du point d'indice pour la troisième année consécutive

- Une retenue de 10% par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire
- Le maintien du jour de carence
- L'absence de rétablissement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), en vigueur depuis 2008
- Le blocage de toutes les promotions catégorielles
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés
- La désindexation des retraites, provoquant un abattement de 10% sur les petites pensions
- Le doublement des franchises médicales
- La suppression de deux jours fériés,

Pour la CGT, il n'est pas acceptable que la richesse produite par les travailleuses et travailleurs continue de financer une économie de guerre, une économie mortifère sous pression de l'Union Européenne comme des Etats-Unis. Les ressources financières existent et doivent être mobilisées pour combler le déficit public, notamment par :

- Les 211 milliards d'euros d'aides publiques octroyées aux entreprises, sans aucune condition, contrôle ou suivi sur l'emploi
- Les dividendes record versés aux actionnaires, souvent au moment même des licenciements ou délocalisations, échappant à toute contribution réelle
- L'application de la taxe Zucman concernant le patrimoine des 1 800 familles les plus riches, qui doit être pleinement mise en œuvre

Les choix du Président Macron et de ses gouvernements ont eu un impact direct dans notre collectivité avec des centaines de suppressions de postes, la privatisation de service public, la fermeture de service public comme des crèches ou des centres de protection maternelle infantile sous motif fallacieux, une aggravation de la souffrance au travail par l'application de mesures managériales toxiques et n'ayant que pour objectif la rentabilité faisant fi de la réponse aux besoins de la population.

Nous avons connaissance de cas d'humiliations graves totalement inacceptables. De plus, nous observons des contradictions importantes dans le fonctionnement de la collectivité avec un excès de procédures dans certains cas et l'absence de procédures et de respects des règles administratives et des protocoles dans d'autres cas. Certains

managers font par ailleurs fi de l'expertise pointue de cadres et prennent des décisions aléatoires coûteuses et inefficaces pour la collectivité.

La CGT, fort du travail qu'elle a mené tout l'été auprès des personnels, dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agent.es de la collectivité du 1^{er} au 30 septembre 2025, de 0 à 24h. (10 septembre, 11 septembre, 12 septembre, 13 septembre, 14 septembre, 15 septembre, 16 septembre, 17 septembre, 18 septembre, 19 septembre, 20 septembre, 21 septembre, 22 septembre, 23 septembre, 24 septembre, 25 septembre, 26 septembre, 27 septembre, 28 septembre, 29 septembre, 30 septembre) Nous appelons les agent.es à se joindre aux assemblées générales organisées et à construire des actions afin d'obtenir des réponses à nos revendications. D'ores et déjà, nous appelons les agent.es à se mobiliser à partir du 10 septembre 202 sur les revendications suivantes :

- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agent.es territoriaux et des pensions de retraites
- La réouverture immédiate des négociations sur le régime indemnitaire au conseil départemental laissé à l'abandon depuis 2024
- La mise en œuvre d'une réelle politique d'égalité salariale et de revalorisation des filières à prédominance féminine dans notre collectivité qui compte plus de 70% d'agentes ;
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019 et la contre-réforme des retraites pour un retour à l'âge de départ à la retraite à 60ans
- Le déblocage des avancements de grade et promotion interne pour tous les agent.es dès qu'ils remplissent les conditions
- La création de postes, lutte contre la précarisation par la titularisation des agent.es contractuel.les et personnes porteuses de handicap
- L'arrêt de tout projet de mutualisation et/ou de fermeture de service, avec une obligation de négociation avec les personnels et leurs représentant.es en toute transparence
- L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des collectivités locales afin de garantir une réponse aux besoins de la population via des services publics de proximité doté de personnels
- Le maintien de la rémunération à 100% lors des arrêts maladie et suppression du jour de carence

- Suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements injustifiés, une politique volontariste sur la santé et sécurité au travail ainsi que dans l'accompagnement des personnes en reclassement

La CGT reste disponible pour toute réunion de négociation qui pourrait être organisée durant la période couverte par ce préavis, conformément à la réglementation en vigueur.

Veillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations syndicales.

La CGT et UGICT-CGT du Conseil Départemental du Val-de-Marne